
SAINT-MANDÉ MAG

N°277 Avril 2023 saintmande.fr

À la Une

**NOTRE CŒUR DE VILLE DEMAIN ? FIN DE LA CONCERTATION,
PLACE À L'ACTION**

Focus

UNE MICRO-FOLIE INAUGURÉE À CRESCO



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.14

CADRE DE VIE
Quartier Nord : Le point sur les travaux



P.24

HISTOIRE
L'avenue de Paris



SAINT-MANDÉ MAG N°277 / AVRIL 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock
IMPRESSION Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.06 À LA UNE

Stationnement : Actualisation des tarifs en faveur des abonnés / Notre cœur de ville demain ? Fin de la concertation, place à l'action.

P.10 FOCUS

Une Micro-Folie inaugurée à Cresco

P.17 CADRE DE VIE

Pilotage à distance de l'éclairage public

P.18 VIE ÉCONOMIQUE

Rencontre avec les chocolatiers saint-mandéens.

P.19 RENCONTRE

Cloé Faure, conservatrice, restauratrice de tableaux et encadreuse d'art

P.20 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.21 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur *Mycotte & le dragon à 7 têtes* de Corinne Centis / Portrait : Michaël Terraz

P.27 À TOUT ÂGE

Le Centre de Soins Municipal / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.29 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Zoom sur Le Cavalier de la Tourelle / Hand : une fin de saison palpitante

P.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Prochain Conseil municipal / Pharmacies de garde / La boutique éphémère / UFC Que choisir ? / Aide au numérique / Commémorations / Séjours d'été / Passeport / Collecte de produits d'hygiène / Le Temps des Aidants

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Saint-Mandé poursuit sa mutation. Le projet “Cœur de ville, demain ? ” n’est pas “le mien” comme j’ai pu l’entendre, mais celui des Saint-Mandéens qui, légitimement depuis de nombreuses années, appelaient de leurs vœux un changement profond du Val de Gaule. ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Le 30 mars dernier s’est tenue la dernière réunion publique dans le cadre de notre projet “Cœur de ville, demain ?”, qui, aux côtés de nos différents programmes de rénovation de nos espaces publics, contribuera, je le souhaite, à rendre notre ville toujours plus belle.

Je me félicite que nous ayons engagé une telle concertation qui a permis à de nombreux Saint-Mandéens de faire entendre leurs avis et leurs attentes, parfois divergents certes, mais utiles au débat. Je remercie donc, sincèrement, tous ceux qui ont bien voulu apporter leur contribution et réfléchir, à nos côtés, à l’avenir du Val de Gaule. Comme j’ai eu l’occasion de l’écrire il y a peu, je déplore

l’esprit polémique de certains qui n’ont eu de cesse de dénigrer la démarche de concertation, diffuser de fausses informations et créer de l’inquiétude, dans un contexte qui, naturellement, pouvait susciter de tels sentiments, sans besoin de les attiser.

Je tiens donc à exprimer ma reconnaissance aux riverains, commerçants et habitants, qui ont accompagné notre démarche. Ce projet n’est pas “le mien” comme j’ai pu l’entendre, mais celui des Saint-Mandéens qui, légitimement depuis de nombreuses années, appelaient de leurs vœux un changement profond du Val de Gaule. J’ai la conviction qu’ensemble, nous aurons contribué à inscrire pleinement notre ville dans l’avenir, en la dotant d’une identité propre, en améliorant significativement notre cadre de vie, en végétalisant davantage notre cœur de ville, en diminuant le trafic dense et de transit, en favorisant la place du piéton, en garantissant l’offre de transport avec le maintien de tous les arrêts de bus et, bien entendu, en soutenant nos commerces qui bénéficieront de cet environnement accueillant et convivial.

D’autres projets verront le jour ou se concrétiseront dans les prochaines semaines, à l’instar de la « Pointe Paul Bert » dont les travaux se termineront début mai pour offrir à la ville et à nos écoles un magnifique parc, des jeux pour les enfants et une place totalement rénovée depuis la rue Mongenot jusqu’à la rue Paul Bert. Mais, également, la fin des travaux de la rue Viteau et de la rue Fays, toutes deux entièrement réaménagées, avec une nouvelle végétalisation des espaces et un



revêtement de la chaussée et des trottoirs de qualité. Dans la continuité de notre réaménagement du Quartier Nord, les travaux de l’avenue Joffre ont débuté début avril. Pour le reste, vous trouverez le détail des travaux et projets dans les pages du magazine.

Chères Saint-Mandéennes, chers Saint-Mandéens, je veux redire à chacun d’entre vous la détermination et l’enthousiasme qui nous animent, avec mes collègues de la majorité municipale, car notre seule boussole est la préservation de Saint-Mandé pour que ses habitants continuent d’être fiers d’y vivre chaque jour.

Bien sincèrement.

A handwritten signature in blue ink that reads "Julien Weil".

SENIORS

Sortie à Compiègne

Très belle visite organisée par le service seniors dans ce haut lieu de l'Histoire de France. Le château et la clairière de l'Armistice étaient au programme.



CULTURE

Dictée

Didier Sandre, de la Comédie française, est venu lire un extrait du pamphlet de Julien Gracq, *La littérature à l'estomac*, à quelque 70 saint-mandéens ayant souhaité tester leurs connaissances en orthographe.



APICULTURE

Déménagement

Pour ménager la tranquillité des abeilles lors des travaux du projet Cochereau, les ruches ont été déplacées au Val Mandé en lien avec l'UNAF* et la direction de l'Institut que nous remercions. Plus d'infos à venir.

*Union Nationale de l'Apiculture Française.





CITOYENNETÉ

Matinée découverte

Le Maire, Julien Weil a accueilli les membres du Conseil municipal des enfants et du Conseil municipal des jeunes pour une visite de la Mairie puis de la ville, à bord d'un petit train touristique.



VIDE-GRENIERS

Le coin des chineurs

Le 25 mars dernier, le Lions Club de Saint-Mandé organisait, en partenariat avec la Ville, son traditionnel vide-greniers, place de la Libération.



STATIONNEMENT

ACTUALISATION DES TARIFS EN FAVEUR DES ABONNÉS

Le 7 février dernier, le Conseil municipal a voté, à la majorité, l'actualisation de la tarification d'occupation du domaine public affecté au stationnement des voitures à partir du 1^{er} mai 2023, avec des tarifs préférentiels pour les abonnés.

A fin d'optimiser l'offre de stationnement en améliorant la rotation des véhicules, pour renforcer l'attractivité du centre-ville et éviter que Saint-Mandé ne soit un parking à ciel ouvert pour les riverains des communes voisines, la Ville a choisi d'appliquer une tarification adaptée et modulée.

STATIONNER À SAINT-MANDÉ

Notre commune compte à ce jour 3 000 places de stationnement sur la voirie, auxquelles s'ajoutent 483 places en stationnement sous-terrain dans les trois parkings Charles Digeon (204 places), Sacrot (105 places) et Sainte-Marie (174 places).

Selon que l'on soit résident, que l'on travaille sur la commune ou tout simplement de passage, le tarif n'est pas le même :

• **Zone rouge.** Il s'agit du stationnement commercial ou de courte durée (limité à 2 heures), destiné à faciliter l'accès aux commerces. **Attention, les abonnements ne sont pas valides en zone rouge mais offrent à leur détenteur 45 minutes de stationnement gratuit.**

• **Zones verte et bleue.** Il s'agit du stationnement résidentiel ou de longue durée, pour les abonnés, les bénéficiaires du tarif résident (résidents, sociétés, commerçants, professions libérales...) et les visiteurs. À noter que les véhicules arborant une carte européenne GiG/GIC sont dispensés de paiement (durée limitée à 12h consécutives – un disque bleu doit être apposé derrière le pare-brise) ainsi que les véhicules électriques en rechargement énergétique sur les emplacements dédiés.

L'ACQUITTEMENT DU STATIONNEMENT FACILITÉ

Soucieuse de faciliter le stationnement et l'acquittement de la redevance, la Ville a mis en place plusieurs

dispositifs au fil des ans : 24 aires de "livraisons partagées", des "chèques parc" mis à la disposition des commerçants afin qu'ils puissent offrir à leurs clients un stationnement à tarif réduit au parking Charles Digeon mais aussi une extension des places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (59 au total). Par ailleurs, quatre places réservées au covoiturage ont été créées. Autre mesure : l'offre de 30 minutes de stationnement gratuit au parking Charles Digeon ainsi qu'une tarification aux quarts d'heure afin de favoriser l'accès à nos commerces de proximité. Pour simplifier les démarches, le paiement dématérialisé a été généralisé via l'application PayByPhone et l'application Flowbird. Enfin, sachez que Saint-Mandé dispose de 11 bornes de recharges destinées aux véhicules électriques ou hybrides (attention, il convient d'être en charge afin de ne pas risquer la verbalisation pour stationnement gênant). Les véhicules électriques bénéficient également de 2 heures de stationnement gratuit par jour (enregistrement du véhicule auprès de Q-Park).

DÉFAUT OU INSUFFISANCE DE PAIEMENT DU STATIONNEMENT ?

Pour les véhicules 4 roues, il vous en coûtera 35 € ou 24 € en cas de règlement sous 72h. Le FPS est de 12 € pour les 2 roues et il n'y a pas de minoration.

Le recouvrement du Forfait Post Stationnement (FPS)

- Le règlement du FPS minoré pourra se faire sous 72 heures directement à l'horodateur, sur les applications de stationnement PayByPhone ou Flowbird, sur le site internet de la Ville ou à la Police municipale.
- Le règlement du FPS pourra se faire, lui, sous 3 mois après réception de l'avis de paiement.



ABONNEMENT ANNUEL
 74 CENTIMES/JOUR EN ZONES BLEUE ET VERTE+ 45 MINUTES OFFERTES PAR JOUR EN ZONE ROUGE

Où trouver les cartes de stationnement ?

Groupe Q-Park
 Parking de la place Charles Digeon
 Directement sur place les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 15h
 Tél. 01 58 64 34 60
Renseignements abonnement auprès du Service Clients Q-Park au 08100 77 275 ou par mail : voirie.saint-mande@q-park.fr

LES TARIFS DE STATIONNEMENT

ZONE ROUGE

(du lundi au samedi de 9h à 19h)

TARIFS	NON ABONNÉS	ABONNÉS
30 MIN	2 €	
45 MIN		0 €*
1H	3 €	1,5 €*
2H	6 €	6 €
2H	18 €	18 €
2H30	35 €	35 €

*Une fois par jour et par plaque d'immatriculation

ZONE VERTE

(du lundi au dimanche de 9h à 19h)

et ZONE BLEUE

(du lundi au samedi de 9h à 19h)

De longue durée limitée à 4h30 hors abonnement

TARIFS

30 MIN	2 €
1H	2,5 €
2H	5 €
3H	8 €
4H	12 €
4H15	18 €
4H30	35 €

ABONNEMENTS VOIRIE

(exclusivement en zones bleue et verte)

TARIFS

RÉSIDENTS	
HEBDOMADAIRE	16 €
QUINZAINE	21 €
CARTE VACANCES MENSUELLE	42 €
RÉSIDENT WEEK-END	119 €
RÉSIDENT TRIMESTRIEL	71 €
RÉSIDENT ANNUEL	270 €

PROFESSIONNELS

HEBDOMADAIRE	16 €
QUINZAINE	21 €
ANNUEL	363 €



NOTRE CŒUR DE VILLE DEMAIN

FIN DE LA CONCERTATION, PLACE À L'ACTION

Deux réunions publiques et trois ateliers thématiques ont eu lieu dans le cadre de la démarche de concertation engagée par la Ville avec les habitants sur les grands enjeux de transformation du centre-ville. Le point sur les principaux sujets abordés et les grandes lignes du projet.

Cette concertation organisée à l'initiative de la Ville, a permis de collecter 290 propositions qui ont constitué les bases pour dessiner l'identité du futur centre-ville.

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS

Depuis le mois de septembre, tout au long de la démarche de concertation, les débats autour de cette avenue sont passionnés, parfois clivants, mais montrent un attachement tout particulier des Saint-Mandéens à leur ville. C'est à l'issue de cette démarche que **Julien Weil a pu présenter le projet de réaménagement du Val de Gaule, lors d'une réunion de restitution le 30 mars dernier.** Le projet redessine l'avenue du Général de Gaule et crée un nouveau lieu de vie animé, où les piétons auront toute leur place. Son attractivité sera assurée par la qualité de l'aménagement urbain, sa fréquentation, la qualité des espaces publics et l'attention portée au végétal avec un renforcement des espaces verts qui jouera un rôle non négligeable pour résorber l'actuel îlot de chaleur que constitue l'enrobé de la voirie.

Au programme notamment : l'implantation de nouvelles boutiques proposant une offre qualitative, complémentaire à l'offre commerciale existante et contrôlée par la Ville qui souhaite préserver la diversité commerciale ; l'apaisement de la circulation automobile et la création de lieux de convivialité.

LE PROJET

S'agissant d'un engagement de campagne et d'une attente partagée par tous, le projet de réaménagement du centre-ville s'articulera autour de quatre axes majeurs :

La sécurité. Les trottoirs seront élargis pour améliorer le confort et la sécurité des piétons.

Un cadre de vie amélioré. Les espaces seront végétalisés (plantation d'arbres et ajout de jardinières).

Une circulation apaisée. L'avenue sera mise en sens unique (Nord->Sud). La zone 30 sera maintenue et un radar pédagogique sera installé. Toutes les lignes de bus dans le sens Nord->Sud ainsi que les arrêts "Mairie", "Église" et "Mermoz" seront maintenues. Toutes les lignes de bus dans le sens Sud->Nord seront, elles aussi maintenues, avec un contournement via la rue Sacrot, le boulevard de la Guyane et l'avenue Victor Hugo.

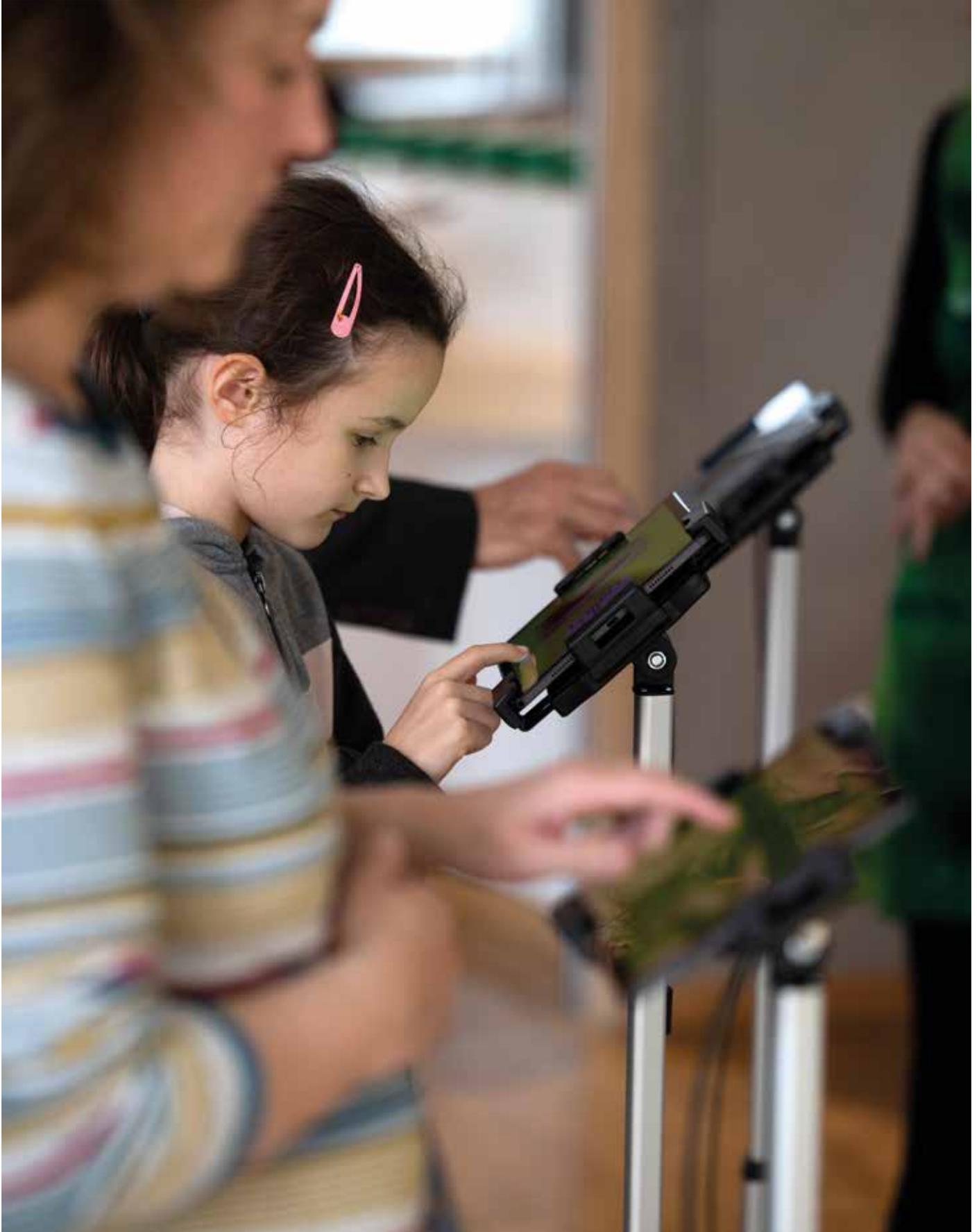
Une vie commerciale dynamique et animée. Le soutien au commerce sera amplifié et de nouvelles animations seront organisées.

LES TRAVAUX

La mise en œuvre de ce projet passe par différents travaux, à savoir : la reprise complète des trottoirs de la chaussée et des stationnements ; le réaménagement de l'entrée du carrefour Victor Hugo dans la continuité des jardins de la mairie ; la création d'espaces verts/plantation d'arbres et la rénovation complète de l'éclairage public.

Les travaux engagés : Rue Sacrot à l'été 2023 et avenue du Général de Gaule à l'automne 2023 pour une année.

PLUS D'INFOS SUR LE SITE DE LA VILLE WWW.SAINTMANDE.FR



INNOVATION



UNE MICRO-FOLIE INAUGURÉE À CRESCO

Après plusieurs mois de travail, Saint-Mandé vient d'intégrer le dispositif Micro-Folie à son offre culturelle. Gratuit et ouvert à tous, il ouvre les portes de la découverte, de la connaissance et de la création.

Ce dispositif culturel est porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette en lien avec 12 institutions, dont le Louvre, le Centre Pompidou, le Château de Versailles...

QU'EST-CE QU'UNE MICRO-FOLIE ?

Il s'agit d'un équipement mettant à disposition de tous, de la petite enfance aux seniors, des contenus culturels, ludiques et technologiques. **Gratuit et ouvert à tous, il est composé de plusieurs espaces dont le principal consiste en un musée numérique contenant plus de 1 700 œuvres numérisées issues d'établissements partenaires régionaux, nationaux et internationaux :** ceux cités plus haut auxquels s'ajoutent : le Festival d'Avignon, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais, l'Institut du monde arabe, la Cité de la Musique –

Philharmonie de Paris, le musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, le Musée du quai Branly-Jacques Chirac, Universcience et le musée national Picasso-Paris.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA CULTURE

Porté par la Direction des Affaires culturelles de Saint-Mandé, le projet Micro-Folie vient d'être inauguré à Cresco. « *L'enjeu d'accès à la culture est contemporain. Si autrefois, nous parlions de démocratisation de la culture, aujourd'hui il est davantage question d'accessibilité à plus grand nombre mais aussi et surtout d'expressivité de tous* » explique Catherine King, directrice des Affaires Culturelles et de Cresco où est installée la Micro-Folie. « *Les possibilités offertes par le numérique renouvellent l'expression du public, la création devient plus aisée et l'essor du partage accentue l'ampleur des changements* »

poursuit-elle. Aujourd'hui, c'est un fait, le numérique et la dématérialisation des supports conduisent à la transformation des usages et bouleversent nos schémas traditionnels. Ainsi, les politiques culturelles doivent s'adapter à ces évolutions tout en redéfinissant leur offre, un défi que relève brillamment Saint-Mandé avec ce nouveau dispositif, le seul de cette ampleur pour l'instant dans les villes que regroupe le Territoire Paris Est Marne & Bois.

LA MICRO-FOLIE DE SAINT-MANDÉ

On l'aura compris, les objectifs d'une Micro-Folie sont clairement une éducation à l'image en offrant des clés de compréhension, une accessibilité amplifiée aux œuvres mais aussi la volonté d'aiguiser la créativité. « *Oui, le principe souhaité est de permettre aux différents publics de voyager à travers l'œuvre. Du musée numérique à la création d'œuvres numériques, le tout public ou le public ciblé pourra acquérir les connaissances pour décrypter l'image ou l'œuvre et ensuite partager les contenus créés...* » précise Catherine King.

Ainsi, pour servir ces objectifs, plusieurs activités sont proposées au public au sein des espaces dédiés.

Tout d'abord, l'acquisition des connaissances théoriques : par exemple un courant pictural, une collection, une période... qui se fera via les œuvres du musée numérique.

Une deuxième phase vise à **aller de la connaissance théorique à la mise en situation**. Autrement dit, les connaissances acquises lors de la phase 1 permettront au public de mieux apprécier les expositions présentées, telles les intentions artistiques des jeunes artistes accueillis à Cresco, par exemple.

La phase 3 a pour ambition **de passer de l'exposition à la réalité virtuelle**. L'idée est de transposer l'œuvre physique en exposition virtuelle interactive grâce à des ateliers d'enregistrement vidéo, de codage informatique. « *Ce que nous proposons, c'est de conduire le public à la fabrication d'une exposition virtuelle commentée qui pourra servir à enrichir le fonds des œuvres du site* » renchérit Catherine King.



LES ESPACES DÉDIÉS

Cresco, dans lequel se situe la Micro-Folie est doté de quatre espaces permettant la mise en place des activités décrites.

La salle d'exposition du rez-de-chaussée, équipée de dalles écran reliées à des tablettes individuelles va permettre cette immersion au sein du musée numérique. Cette technologie permet de regarder dans le détail des œuvres très diverses : des peintures, des sculptures, des captations vidéo de spectacles, de ballets ou de concerts.

Le Fablab accueille les ateliers de création. Il est équipé d'imprimantes 3D, d'ordinateurs... Cet espace s'adresse à tous ceux qui souhaitent développer leur créativité (designers, artistes, étudiants, bricoleurs...).

L'espace informatique permet le travail autour du codage informatique.

Le studio d'enregistrement vidéo va permettre, quant à lui, de créer du contenu pour les œuvres virtuelles.

Pour accompagner les publics dans leur visite, trois personnes sont formées : une médiatrice auprès des publics scolaires, une médiatrice dédiée aux collections et aux expositions et un médiateur multimédia en charge de la partie Fablab et informatique.

L'INAUGURATION

À l'occasion de l'inauguration qui avait lieu le samedi 18 mars, différents parcours étaient proposés durant tout l'après-midi, afin de présenter la Micro-Folie saint-mandéenne au public qui s'était préalablement inscrit, l'occasion de découvrir le Fablab, d'explorer la salle



LE MOT DE L'ÉLU

Jacques Guionet

Adjoint au Maire en charge des Affaires Culturelles, de l'Enseignement artistique et du Patrimoine.

«*Quelle avancée pour la Culture ! La Micro-Folie s'inscrit dans le projet de développement culturel de la ville et le déploiement de Cresco. Cresco a pour vocation de sensibiliser les publics, les citoyens à une programmation culturelle exigeante tant au niveau du spectacle vivant que des arts plastiques tout en mettant l'accent sur la jeune création et l'émergence. La Micro-Folie est orientée vers l'accessibilité de la culture au plus grand nombre : les jeunes, les scolaires, les seniors... mais aussi et surtout de l'expressivité de tous grâce au numérique qui ouvre un champ quasi illimité de la connaissance.*»

multimédia, d'assister aux démonstrations du studio vidéo... via des activités spécifiques.

EN PRATIQUE

Le Musée numérique est accessible entre 12h et 14h et de 17h à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis puis de 10h à 16h les mercredis et samedis (visite libres). Les autres moments sont réservés aux accueils des groupes (scolaires, accueils de loisirs, seniors...).

▶ **DÉCRYPTAGE**

18 mars
2023

INAUGURATION
de la Micro-Folie



3 200 m²

DÉVOLUS À LA
CULTURE ET À
L'ARTISTIQUE



1700

ŒUVRES
NUMÉRISÉES



4

ESPACES DÉDIÉS
à la Micro-Folie



3

MÉDIATEURS



Où ?

CRESCO
4, avenue Pasteur





Perspective avenue Joffre.

TRAVAUX

QUARTIER NORD : LE POINT SUR LES TRAVAUX

La rénovation et l'embellissement du quartier Nord, commencés en juillet 2021, se poursuivent. Le point sur les travaux en cours et à venir.

Les travaux entrepris vont véritablement métamorphoser ce quartier et le rendre plus beau, plus vert, plus agréable à vivre. Les piétons et circulations douces seront les grands gagnants sans toutefois toucher au nombre de stationnements.

LES TRAVAUX QUI ONT PRIS FIN

Plusieurs voies sont à présents achevées telles l'avenue Quihou inaugurée en mai 2022 et la rue de Lagny dont les derniers aménagements se sont terminés en décembre dernier et, plus récemment, la rue Plisson dont les travaux ont pris fin en février.

LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Rue Viteau

Les travaux ont pris un peu de retard à cause des interventions de désamiantage de la chaussée car ils nécessitaient l'intervention d'équipes spécialisées ainsi que des validations administratives.

À ce jour, de nouveaux cerisiers à fleurs ont été plantés en remplacement des arbres malades. L'enrobé sur la voirie, l'asphalte rouge sur les trottoirs et les pavés matérialisant les places de stationnement ont été posés ainsi que de grosses bordures en granit en fond de stationnement afin de protéger les plantations.

Les emplacements vélos et motos sont en cours ainsi qu'un travail de taille des pierres sur les arrêtes saillantes des trottoirs pour éviter d'endommager les pneus des véhicules.

Rue Fays (entre la rue Viteau et l'avenue de Paris)

Les travaux sont également presque finis. Le plus difficile a été la plantation des arbres car l'implantation des réseaux souterrains ne laissait que peu de latitude. Ce sont finalement des koelreuteria qui ont été plantés dans des fosses moins profondes.

La réfection de la chaussée et des trottoirs avec la fin de la pose de bordures en granit est en cours. Reste là aussi la taille des pierres sur les arrêtes saillantes des trottoirs. Les stationnements restent inchangés.

Avenue Joffre

Les travaux concernent la reprise complète des trottoirs (en dallage granit) et de la chaussée avec ses stationnements ainsi que la rénovation de l'éclairage public. 33 arbres et 17 arbustes pour plus de 200 m² d'espaces verts vont être créés et dotés d'un arrosage automatique. De nouvelles plantes grimpantes seront installées sur le mur du cimetière pour encore plus de verdure. **Commencés fin mars 2023, les travaux devraient s'achever au premier trimestre 2024.**

Le cheminement piéton sera maintenu et la circulation sera mise en sens unique (Montreuil vers Saint-Mandé).

1^{ère} tranche : fin mars à fin juillet (côté pair).

Le stationnement se fera côté impair.

2^e tranche : août à décembre (côté impair).

Le stationnement se fera côté pair.

3^e tranche : 1^{er} trimestre 2024

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au
06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé



LA LETTRE DU NOTAIRE



Maître Julien CELLARD,
Notaire à Saint-Mandé

julien.cellard@cellard.notaires.fr

Venez consulter
votre notaire
si vous souhaitez
plus de renseignements !

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : NOUVEAU CRITÈRE POUR LA LOCATION

Si vous souhaitez mettre un bien immobilier en location, la loi vous imposera en tant que propriétaire de fournir à votre locataire un logement décent. Celui-ci devra ainsi répondre à cinq critères :

- Une surface minimale (9m² et 2,20 m de hauteur sous plafond, volume habitable d'au moins 20 m³) ;
- L'absence de risque pour la sécurité et la santé du locataire (éclairage naturel, aération, branchements aux réseaux...);
- L'absence d'animaux nuisibles et de parasites ;
- La mise à disposition de certains équipements (alimentation en eau, évacuations, chauffage, coin cuisine et WC...);
- Et la performance énergétique du logement.

Ce dernier critère a été intégré à la définition du logement décent depuis le 1^{er} janvier 2023.

Ainsi, le logement ne doit pas dépasser un certain seuil de performance énergétique pour être qualifié de décent et pouvoir être loué. Cette consommation est estimée par le diagnostic de performance énergétique (DPE). Celui-ci permet d'estimer la consommation d'énergie d'un logement ou d'un bâtiment, et d'évaluer ainsi son impact écologique.

Pour les nouveaux contrats de location conclus depuis le 1^{er} janvier 2023, la consommation d'énergie doit être inférieure

à 450 kWh finale par mètre carré de surface habitable et par an (étiquette G).

Les logements dont la consommation d'énergie dépasse cette valeur ne peuvent plus être proposés à la location.

Cette interdiction des biens les plus énergivores sur le marché locatif concernera à terme :

- les logements classés G à compter de 2025
- les logements classés F à compter de 2028
- les logements classés E à compter de 2034.

Si ce seuil n'est pas atteint, le locataire est en droit de signaler cette non-conformité au bailleur par écrit. Si ce dernier conteste les signes de non-décence et refuse d'effectuer les travaux de mise en conformité, le locataire a alors la possibilité de mettre en demeure le propriétaire puis de saisir le Tribunal judiciaire du lieu de situation du bien à défaut de réponse dans les deux mois.

Le juge, s'il constate que le logement ne satisfait pas aux normes de décence, peut :

- Contraindre le propriétaire à effectuer les travaux nécessaires ;
- Imposer une réduction de loyer ;
- Décider de l'octroi de dommages et intérêts.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

PILOTAGE À DISTANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de toujours gagner en économie d'énergie, la Ville s'engage sur trois ans à changer toutes les lanternes afin de les rendre compatibles avec un système de "télé-gestion" et de pouvoir bénéficier de la dernière technologie en matière de LED.

Saint-Mandé a été parmi les premières villes d'Île-de-France à passer en 100% LED pour réaliser des économies d'énergie. La technologie ayant encore évolué, la Ville a décidé de mettre en place un nouveau dispositif de pilotage à distance de l'éclairage.

UN DISPOSITIF VIEILLISSANT

Fin 2016, la totalité du parc d'éclairage public saint-mandéen était remplacée par des équipements à leds, se substituant aux lampes à décharge, très énergivores qui dataient de plus de 25 ans et qui équipaient les 650 points lumineux présents sur la voie publique. Ce choix de la municipalité, guidé par la volonté de réduire le gaspillage énergétique, de moderniser et d'uniformiser le système d'éclairage mais aussi de réduire l'impact environnemental, a permis de réaliser d'importantes économies sachant que l'éclairage public représente environ 20% de la consommation énergétique globale à Saint-Mandé. Face à l'actuelle crise énergétique, parce que les technologies ont encore progressé et pour respecter un nouveau décret très exigeant contre la pollution lumineuse, la Ville a aujourd'hui fait le choix d'investir dans de nouveaux équipements : de nouvelles lanternes et un système de pilotage à distance, point lumineux par point lumineux (il y en a à présent 671). Il s'agit d'un investissement

pluriannuel sur trois ans de 250 000 euros dont 38 000 euros de subventions du SIPPEREC pour 2023.

PILOTAGE À DISTANCE

Outre le fait de se mettre en conformité avec la réglementation qui prévoit une baisse de puissance la nuit (quasiment imperceptible à l'œil nu) et qui devrait entraîner 25 à 30% de baisse de consommation, l'éclairage connecté offre de nombreux avantages. Il permet notamment de suivre en temps réel l'état des installations d'éclairage, de piloter à distance les éclairages et leur intensité lumineuse en fonction des besoins. Ainsi, cette technologie permet des réductions de coûts massives, pour l'électricité mais aussi pour les coûts d'exploitation et de maintenance. Autre avantage : la durée de vie est allongée pour les lampadaires, grâce à la combinaison des technologies réseaux basse consommation et de la technologie LED. **Ils offrent aussi une diminution considérable de l'impact de l'éclairage artificiel sur l'environnement, en diminuant la pollution lumineuse sur la biodiversité.** Le pilotage sera réalisé par la Ville qui suivra, en temps réel, le paramétrage de l'éclairage public.

OÙ ?

Cette année, 193 lanternes seront changées sur les 671 que compte la commune dans ses 45 rues.

Sont programmées en 2023 :

- Rue Quihou (adaptation sur les lanternes neuves)
- Contre-allée Gallieni Nord
- Avenue Sainte Marie
- Rue Cart
- Place Lucien Delaye
- Rue Jean Mermoz
- Rue de Verdun
- Rue Poirrier
- Rue Brière de Boismont
- Rue Renault
- Rue du Lac
- Avenue Pasteur (adaptation sur les lanternes récentes)
- Avenue de la Pelouse
- Rue de la Première Division Française Libre
- Jardin Alexandra David Neel
- Allée Alice Guy-Blaché (adaptation sur les lanternes récentes)
- Passage Bir-Hakeim
- Place Charles Digeon
- Avenue Gambetta
- Rue Benoît Levy (dans le cadre des travaux de voirie)
- Rue Mongenot
- Rue Sacrot
- Avenue du Général de Gaulle (uniquement dans la zone concernée par le projet de voirie)
- Avenue Joffre
- Rue Jean Mermoz
- Rue de Verdun



AVRIL EN CHOCOLAT

La tradition veut qu'à Pâques, lapins, œufs, cloches et petite friture se parent de chocolat...

Ainsi, une visite chez nos chocolatiers saint-mandéens s'impose pour savoir
quelle est la tendance 2023 !

JEFF DE BRUGES

Jeff de Bruges, chocolatier cacaoculteur, vous propose une délicieuse gamme de chocolats de Pâques. Œufs, lapins, poules, vaches et poissons, accompagnés de fritures en chocolats et petits œufs pralinés. À chacun son œuf ! Il vous est proposé de le personnaliser en écrivant le prénom de celle ou celui qui le recevra en cadeau. Pour les fans de guimauve, succombez aux lapins guimauve Jeff de Bruges enrobés de chocolat au lait au cœur tout guimauve... une gourmandise tout à la fois croquante et moelleuse.

125 BIS, AVENUE DE PARIS

DE NEUVILLE

De Neuville, créateur de chocolat français sans huile de palme, invite petits et grands gourmands à savourer de délicieux assortiments de chocolat. Retrouvez les traditionnels moulages d'animaux en chocolat noir, blanc et au lait, classiques et fantaisies de Pâques, décorés à la main, qui feront plaisir à toute la famille... Vous pourrez aussi composer votre sachet de petits œufs de Pâques colorés, au chocolat au lait, noirs ou blancs, fourrés au gianduja, pralinés aux éclats de biscuits, ganaches noires, pour une chasse aux œufs réussie !

12, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

CHOCOLATERIE CHAPON

Venez découvrir la collection d'animaux masqués à travers un voyage au cœur des plantations partenaires. Le lion, la girafe, le zèbre et l'hippopotame rendent hommage aux terroirs d'Afrique ; l'éléphant et le tigre à la jungle d'Asie et le léopard à l'Amérique centrale et du Sud, berceaux du chocolat. À leurs pieds, des cabosses de cacao fourrées d'un délicat praliné à l'ancienne, amande et noisette pour encore plus de gourmandise. Et rassurez-vous les incontournables lapins, poules et œufs de Pâques seront eux aussi au rendez-vous !

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

LA PARENTHÈSE GOURMANDE

Belle initiative de Michèle Woog qui a choisi de participer à l'opération "Votre artisan, parrain des abeilles". L'idée : les emballages des chocolats génèrent une somme reversée à un apiculteur pour la création d'une ruche. Ainsi, à votre tour devenez parrain et participez au maintien de la biodiversité en vous engageant à la préservation des abeilles ! Rendez-vous en boutique, une multitude de sujets originaux vous y attendent : lapins, toucans, clowns, coquilles Saint-Jacques, pompiers, chats et chiens et même de belles grosses souris...

49, AVENUE DE GAULLE



CLOÉ FAURE

CONSERVATRICE – RESTAURATRICE DE TABLEAUX ET ENCADREUSE D'ART

Restauration de tableaux anciens et modernes, encadrement sur-mesure et conseils en acquisition sont au cœur de l'atelier de Cloé Faure qui a su faire de sa passion, son métier.

FORMATION CONTINUE

Après l'obtention d'un master européen en conservation-restauration de tableaux en 2012, Cloé Faure décide d'ouvrir son atelier à Paris. En parallèle, elle poursuit ses études, d'abord chez Drouot Formation où elle obtient un diplôme de consultante spécialiste du marché de l'art puis à l'Université Panthéon-Assas en validant son cursus en Droit et techniques de l'expertise des œuvres d'art. « En 2015, j'ai voulu me consacrer au marché de l'art sous une autre forme et j'ai intégré Christie's, maison de ventes aux enchères très réputée, en tant que spécialiste du département des tableaux anciens et du XIX^e siècle » explique Cloé. Quatre ans plus tard, elle revient à ses premières amours de l'artisanat et ajoute une nouvelle corde à son arc en se formant à l'encadrement d'œuvres d'art.

COUP DE CŒUR POUR SAINT-MANDÉ

En 2020, Cloé s'installe avec sa famille à Saint-Mandé et ouvre son second atelier pluridisciplinaire restauration/encadrement. Se décrivant comme le "médecin des œuvres d'art", Cloé met ses connaissances et ses compétences au service d'une clientèle de particuliers et de professionnels. « Mon rôle est de préserver les œuvres pour les générations présentes et futures. En encadrement j'interviens sur toutes formes de créations, quels que soient le support et la technique artistique

mais en restauration, ma spécialité est la peinture sur toile ou bois » précise Cloé. Avec ses 10 ans d'expérience, notre passionnée propose aujourd'hui un service clé en main qui va du conseil pour l'acquisition de l'œuvre de vos rêves à son accrochage à domicile, en passant par sa valorisation.

LANCEZ-VOUS !

Au fil des ans, une œuvre se fane, elle perd de sa superbe... Sachez par exemple qu'un vernis a une durée de vie d'environ 70 ans. En la confiant à Cloé, elle retrouvera sa jeunesse d'antan. Quelle que soit la nature de la prestation souhaitée : conservation préventive/curative ou restauration, par exemple lorsque l'œuvre ou son encadrement est endommagé, Cloé propose avant toute intervention, un diagnostic, puis effectue une étude historique s'il y a lieu, et conclut par un rapport d'intervention (sur demande). Installée dans son tout nouvel atelier rue Plisson, Cloé met aussi sa créativité à votre service en mettant en valeur vos plus beaux souvenirs (faire-part de mariage, naissance, photo de famille...) afin d'en faire des cadeaux sur-mesure originaux à offrir ou s'offrir. Une visite s'impose ! Allez la rencontrer !

ATELIER CLOÉ FAURE

www.ateliercloefaire.fr • 06 80 40 77 07 • faure.cloe@gmail.com

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

POUR ALLER AVEC LA RECETTE DU FONDANT AU CHOCOLAT, VOICI UNE SÉLECTION CAFÉINÉE DE LA MÉDIATHÈQUE...

TANT QUE LE CAFÉ EST ENCORE CHAUD

Toshikazu Kawagushi



ÉDITIONS LE LIVRE DE POCHE
A Tokyo se trouve un petit établissement au sujet duquel circulent mille légendes. On raconte

notamment qu'en y dégustant un délicieux café, on peut retourner dans le passé. Mais ce voyage comporte des règles : il ne changera pas le présent et dure tant que le café est encore chaud.

LE CAFÉ SUSPENDU

Amanda Sthers



ÉDITIONS GRASSET
Jacques, écrivain français installé à Naples, passe toutes ses journées au café Nube, observant et prenant des notes sur des gens qui se

croisent et se rencontrent. Il fait le récit de sept histoires, fantaisistes, surprenantes, émouvantes, toutes liées par le fil invisible du café suspendu.

QUELQUES CAFÉS ITALIENS

Patrick Mauriès



ÉDITIONS ARLÉA
À travers ce formidable livre d'initiation à la photographie destiné aux enfants et aux adolescents, l'américaine Susan Meiselas, figure

phare de l'agence Magnum et auteure de reportages cultes, montre les multiples façons d'aborder le monde et d'entrer en relation avec l'autre via l'objectif de l'appareil photo.

CAFÉGRAPHIE : COMPRENDRE LE CAFÉ EN 100 DESSINS ET SCHÉMAS

Anne Caron



ÉDITIONS HACHETTE PRATIQUE
Des secrets de la torréfaction en passant par les techniques de

préparation du café, son histoire, ses utilisations en cuisine ou encore ses propriétés insoupçonnées, Anne Caron vous livre ses anecdotes et partage sa passion pour cet élixir envoûtant.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois LE FONDANT AU CHOCOLAT

Selon la recette de Trish Deseine *Je veux du chocolat !*
Éditions Marabout

Ingrédients

200 g de chocolat noir pâtisseries
200 g de beurre
200 g de sucre roux
5 œufs
1 cuillère à soupe de farine
(de châtaigne, c'est encore meilleur)

Préparation : 20 minutes

Cuisson : 22 minutes

Facile

1. Préchauffez votre four à 190°
2. Faites fondre le beurre et le chocolat au bain-marie ou tout doucement au micro-ondes
3. Ajoutez le sucre puis laissez refroidir avant d'ajouter les œufs un à un en les mélangeant bien avec une cuillère en bois.
4. Ajoutez enfin la farine puis versez votre préparation dans un moule de 20 cm de diamètre
5. Enfourez pour 22 minutes très exactement
Démoulez-le et dégustez-le encore tiède.

ASTUCE

Fabriquer son propre gommage

Dans un bol, mélangez 1 cuillère à soupe de marc de café avec 1 cuillère à soupe d'huile végétale (coco, jojoba, amande douce, olive...) puis ajoutez une cuillère à soupe de miel (facultatif).

Appliquez ce soin sur l'ensemble du corps une fois par semaine sur une peau humidifiée et propre, en faisant de petits gestes circulaires. Insistez un peu sur les genoux, les coudes, et les talons. Vous n'avez plus qu'à rincer. Votre peau sera nettoyée et recouverte d'un léger voile nourrissant !



SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES



**JUSQU'AU
20/04**

Anjo Vivato

Vivre à vief

**EXPOSITION
PEINTURES**

**LE PATIO
MAIRIE**

Entrée libre

**DU 06/04 AU
25/05**

Michaël Terraz

Ratatouille et
Ripopée

(lire page 23)

**EXPOSITION
CRESCO**

Entrée libre

18/04 - 20H

DIEGO

de Barthélémy
Fortier

Pièce sélectionnée
pour Avignon 2023

THÉÂTRE CRÉATION

AUDITORIUM CRESCO

Tarif C

18/04 - 14H30

Le Club des Amis de
l'art lyrique

**E. Wolfgang
Korngold :
de l'opéra à
la musique de
films**

CONFÉRENCE OPÉRA

**SALLE DES
CONFÉRENCES
3, AVENUE DE LIÈGE**

Tarif : 15 € (10 €
membre du club)
Renseignements
et réservations
clubartlyrique@
laposte.net

20/04 - 20H

Creepy

L'INSTANT CINÉ

AUDITORIUM CRESCO

À partir de 16 ans
Tarif D

24/04 - 19H30

Cours d'initiation à
l'histoire de l'art
Animés par **Éric
Parmentier,**
historien de l'art

**Introduction
aux arts
précolombiens**

MÉDIATHÈQUE

Tarifs et inscriptions
www.jeuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16 ou
contactjvv@gmail.com

DU 02 AU 18/05

En mouvement

Par *Courants d'Arts* qui
regroupe des artistes
contemporains aux
sensibilités artistiques
diverses

EXPOSITION

LE PATIO - HÔTEL DE VILLE

Entrée libre

09/05 - 20H30

Diana HP

**Fazer e cantar
MUSIQUE**

AUDITORIUM CRESCO

Tarif B

LES TARIFS CRESCO

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D
Plein Tarif	25 €	20 €	10 €	5 €
Tarif réduit	17 €	15 €	8 €	

COUP DE PROJECTEUR SUR... MYCOTTE & LE DRAGON À 7 TÊTES



de **Corinne Centis**
Illustrations **Aurélien
Laruelle-Centis**

Mère et fils croisent leur
talent dans un livre
jeunesse publié en octobre
dernier dans lequel ils
nous entraînent dans une
aventure passionnante, celle de Mycotte, héros
malgré lui !

**Comment est née cette envie de travailler à
quatre mains ?**

« Mon fils Aurélien a publié il y a quelques années
un roman jeunesse qui a beaucoup plu. J'avais de
mon côté cette envie de partager les histoires que
je raconte à mes petits-enfants et aux enfants que
je garde. J'ai commencé à écrire et j'ai trouvé cela
très agréable. J'ai échangé avec mon fils et les
choses se sont mises en place naturellement. Nous
avons avancé pas à pas l'un avec l'autre. C'est
mon premier livre à 59 ans, je suis très
heureuse ! »

L'histoire

« En l'an 1163, au temps du Moyen-Âge, alors que
tout le royaume tremble face à l'apparition d'une
créature monstrueuse, Mycotte, un jeune garçon
courageux, décide d'affronter le terrible dragon à 7
têtes, à ses risques et périls... »

Alors rassurez-vous l'histoire finit bien ! Il
s'adresse à des enfants entre 3 et 8 ans je dirais. Il
y a beaucoup d'images et de dialogues, une
manière d'avoir un moment privilégié avec son
enfant ».

Corinne confie qu'il pourrait y avoir une suite...
votre magazine s'en fera l'écho.

MYCOTTE & LE DRAGON À 7 TÊTES

Éditions Amalthée

12,90 € • 78 pages

Sur commande en librairie et en ligne (Fnac, cultura...)



PORTRAIT

MICHAËL TERRAZ PRÉSENTE RATATOUILLE ET RIPOPÉE

Auteur, scénariste, illustrateur et dessinateur de BD,

Michaël Terraz expose du 6 avril au 25 mai à Cresco.

Rencontre avec un artiste multipotentialiste.

« Les arts sont cousins et se nourrissent les uns des autres. Tous alimentent mon imaginaire et mon besoin vital de renouvellement constant de métissage ».

UN PARCOURS AUX MILLE FACETTES

Né en 1976 en Suisse, Michaël Terraz se forme au design et en particulier à la bijouterie, à l'École d'Art de La Chaux-de-Fonds. Il apprend aussi la photographie "à l'ancienne", le développement et le tirage en laboratoire. En 2001, l'envie de raconter des histoires le décide à revenir à ses premières amours, le dessin, et plus particulièrement la bande dessinée. Reçu à l'École Professionnelle des Arts Contemporains en section bande dessinée/illustration, il en sort diplômé avec mention. Après une année de formation d'écriture de scénario pour le cinéma à Paris et la publication de plusieurs ouvrages... cet homme aux mille facettes se lance en 2013 dans le cinéma avec un premier court métrage, *L'héritage*, un conte fantastique et poétique – qui sera récompensé par 17 prix ! – suivi en 2016 par une comédie à l'humour doux-amer, *Le Goût des Choux de Bruxelles* avec Jean-Luc Bideau.

Écrit 10 ans plus tôt, le premier tome de sa BD *Les extraordinaires aventures de Rose Pom*, une petite fille qui sensibilise au recyclage, sort en 2019. Le tome 2 est en cours. « *J'aime beaucoup passer d'une chose à*

l'autre ! » dit-il simplement... un euphémisme ! Dès le 6 avril, il présente l'exposition *Ratatouille et Ripopée* à voir à Cresco.

RATATOUILLE* ET RIPOPÉE**

« L'idée de présenter l'ensemble de mon travail m'a été soufflée lors de l'une de mes précédentes expositions... Une idée qui m'a séduite immédiatement. Faire une exposition, c'est faire des choix, du fait de l'espace imparti entre autres... et j'avais souvent la sensation de ne pas être complet » explique cet incorrigible touche-à-tout. Cresco sera donc l'écrin de la production éclectique de Michaël. Ce qu'il présente ? Un mix entre son travail de dessinateur en tant qu'illustrateur, et en tant que bédéiste, sans doute un peu de photos et un montage vidéo de ses productions cinématographiques sur écran géant, illustrant, si besoin était, le choix du titre...

Nul doute que notre artiste saint-mandéen saura nous surprendre en restant fidèle à sa devise : Créer avec le même sérieux qu'un enfant qui joue.

Lors du vernissage, Denis Jacquinet, auteur compositeur pour lequel Michaël a réalisé la pochette de son dernier album et un clip, interprètera quelques-unes de ses compositions.

RATATOUILLE ET RIPOPÉE
VERNISSAGE LE 6 AVRIL À 19H · DU 6 AVRIL AU 25 MAI
CRESCO · ENTRÉE LIBRE



*Plat provençal composé de tomates, aubergines, poivrons, courgettes, oignons...

**Mélange que les cabaretiers font des différents restes de vin et plus largement mélange de choses disparates.



Avenue de Paris

L'AVENUE DE PARIS

Bientôt réaménagée, sécurisée et embellie, l'avenue de Paris est l'ancienne route impériale, dans la partie comprise entre Vincennes et la place du Général Leclerc.

Balade dans le temps.

LES GRANDS AXES À SAINT-MANDÉ

La voie la plus ancienne traversant Saint-Mandé est la Grande Rue qu'on appelle aussi, dans sa partie nord, "Chemin de Saint-Mandé à Charonne" ou "Pavé de Charonne", et, dans sa partie sud, "Chemin de Saint-Mandé à Saint-Maurice". Venant de Charonne, elle arrive en ligne droite jusqu'à l'entrée du domaine seigneurial, tourne à gauche en se rapprochant du mur de clôture du parc de Vincennes qu'elle finit par longer. Son tracé est matérialisé aujourd'hui par les avenues Joffre et du Général de Gaulle, jusqu'à la rue Allard, et la rue Jeanne d'Arc.

Lors de la deuxième partie du XVII^e siècle, trois nouvelles avenues sont créées par ordre de Louis XIV

pour desservir le château de Vincennes et Saint-Maur. La plus importante est appelée, selon les documents, "Avenue du Trône", "Cours de Vincennes", "Grand Chemin du Paris à Vincennes". Les deux premiers noms ont été conservés dans Paris.

LA CRÉATION DE L'AVENUE ROYALE

Pour l'exécution de son projet qui est donc de desservir le château de Vincennes et Saint-Maur, le Roi-Soleil fait acheter une bande de terres cultivées, entre le "Trône" et la "Tourelle". Le 17 mai 1658, il signe les lettres patentes décidant l'établissement du Cours de Vincennes. La disposition, ordonnée en terrasse sur la campagne environnante, doit contribuer à

l'embellissement de la future avenue royale qui est bordée de chaque côté, à sa demande, de deux rangées d'arbres. De part et d'autre, des fossés et des talus doivent l'isoler des terrains voisins, la garde en étant ainsi facilitée et la sécurité mieux assurée. Du fait de ces contraintes, les travaux, très importants, durent plus de 10 ans. Ce qui pose surtout problème, c'est le franchissement de la "Grande Vallée", cette dépression qui coupait l'actuel Cours de Vincennes sur plus de la moitié de sa longueur. Il a fallu construire un mur de soutènement percé d'une voûte, pour l'écoulement des eaux qui provenaient de l'égout des terres de Charonne et qui descendaient lentement retrouver le "Ru de Montreuil". L'avenue royale était fermée à chaque extrémité par des murs en pierre de taille, surmontés de barrières surveillées par des portiers. Dans les dernières années du siècle, l'état des murs laissant à désirer, il est arrivé que des passants tombent dans les fossés qui pouvaient avoir jusqu'à 10 mètres de profondeur !

LA RUE DE PARIS DEVIENT AVENUE

Faisons un bond dans le temps... Ce n'est que bien plus tard, à la Révolution que le Cours de Vincennes et la Rue de Paris (ainsi dénommée côté Saint-Mandé) sont livrés à la circulation publique après que les fossés aient été comblés. Comptée au nombre des biens nationaux, cette grande route constitue à l'Est, via la barrière du Trône, la principale entrée de Paris.

Les archives mentionnent ensuite cette voie dans une délibération du Conseil municipal de Saint-Mandé de novembre 1869 où il est

question de son numérotage. « *Le cours de Vincennes, côté droit, s'étendra depuis la nouvelle barrière jusqu'au Ru de Montreuil, limite de la commune de Saint-Mandé. La dénomination Rue de Paris cessera d'exister en ce qui concerne la partie de cette rue distante de Vincennes et réunie à Saint-Mandé. Les numéros commençant par 1 et 2 partiront de la Barrière en ce qui concerne l'avenue Daumesnil et le Cours de Vincennes (...). Les numéros nouveaux seront fournis et apposés par la commune et à ses frais. Il sera pourvu à la dépense au moyen du crédit de 300 francs voté annuellement au budget communal pour frais de dénomination des rues et numérotages* ». Clin d'œil à son passé ou parce qu'elle était une voie très importante, elle devient "Avenue" après approbation d'une délibération datée du 15 juin 1914. Le Maire de l'époque, Charles Digeon informe les riverains : « *Conformément à une décision du Conseil municipal, la rue de Paris sera dénommée Avenue de Paris à dater du*



Rue de Paris

1^{er} janvier 1915 sur le territoire de Saint-Mandé ».

UN COUP DE JEUNE ATTENDU

2023 : l'avenue est à nouveau au cœur de l'attention. Un projet de rénovation et d'embellissement global a fait l'objet d'une réunion publique d'information organisée par le Conseil départemental du Val-de-Marne en lien avec les Villes de Vincennes et Saint-Mandé. Au programme : la rénovation des trottoirs, la modernisation des éclairages publics, des plantations... Et puis l'ancienne voie royale veut faire la part belle à la petite reine... puisque le principal objectif de ces travaux est la création d'une nouvelle piste cyclable sécurisée.



Rue de Paris

Source : Archives municipales.



L'aide à domicile sur-mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

- Nous vous garantissons toujours la même auxiliaire de vie.
- Un conseiller dédié pour un service personnalisé.
- Des prestations flexibles qui évoluent selon vos besoins.



Aide à
l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com

SANTÉ

LE CENTRE DE SOINS MUNICIPAL



Le Centre de soins municipal regroupe deux entités, le Centre de Soins infirmiers et le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce service, délivré sur prescription médicale, a pour mission de permettre à des personnes de + de 60 ans en perte d'autonomie (G.I.R 1 à 4) de rester à leur domicile. Les soins d'hygiène et de confort sont assurés par des aides-soignants. Une infirmière a en charge les soins infirmiers. Suivant la dépendance, l'équipe de soins peut intervenir une à deux fois par jour, tous les jours week-end inclus. Un projet de soins est défini entre l'infirmière coordinatrice du S.S.I.A.D et le patient. Ce service est

pris en charge par l'Agence Régionale de la Santé.

LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

L'équipe du Centre de Soins Infirmiers prodigue des soins infirmiers uniquement sur prescription médicale. L'équipe intervient sur rendez-vous, soit au domicile, soit au Centre de Soins. Les soins sont assurés 7j/7 et 365j/an. Ils sont pris en charge par la Sécurité Sociale sur présentation de la carte vitale. La part "mutuelle" peut être prise en compte, sous réserve que la carte soit conventionnée avec le logiciel métier du CSI.

CENTRE DE SOINS MUNICIPAL

2, PLACE CHARLES DIGEON

Ouvert du lundi au vendredi.

Ouverture administrative de 9h à 17h pour les prises de rendez-vous. Tél. 01 49 57 78 89

Les rendez-vous de la

MAISON
de la famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur inscription au 01 49 57 91 46 (97 24)
ou par mail :
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr



VISIO CONFÉRENCE

Les familles d'aujourd'hui

Animée par Angélique Lefort, consultante parentale et formatrice pour les professionnels de la petite enfance.

Jeudi 13 avril de 20h à 22h

ATELIER PARENT-ENFANT

Les livres, c'est bon pour les bébés

Animé par Anette Métails du Relais d'Assistantes Maternelles et Sarah Lahaye de la Médiathèque Jeunesse de la Ville.

Samedi 15 avril de 10h à 11h30

MY ASSISTANCE L'AIDE À DOMICILE

7j/7- 24h/24 Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur)
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménager

Service sous contrat avec le département offrant des possibilités de réductions complémentaires ou de réductions spécifiques, Possibilité de règlement par chèques ADPA distribué par le Conseil départemental, par CESU préfinancé par la MDPH et différentes mutuelles et ou complémentaire santé.

50% de crédit d'impôt selon l'article 199 sexdecies du CGI



Nous intervenons sur

LA SEINE-SAINT-DENIS

216, rue du Général Leclerc - 93110 Rosny-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE

81, rue Dalayrac - 94120 Fontenay-sous-Bois

01 56 63 09 35

mail : myassistance94@myassistance.fr

QUARTUS

LA VILLE
AVEC VUE
SUR DEMAIN

À SAINT-MANDÉ

Intemporel



DÉCOUVREZ NOS VASTES APPARTEMENTS

À DEUX PAS DU BOIS DE VINCENNES



01 85 53 25 81

Architecture par :
W&A

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. QUARTUS Résidentiel - Siège social : 1 à 5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris. SAS au capital de 40 000 000,00 € - RCS Paris : 380 437 701 - <http://www.quartus-immobilier.fr>
Illustration d'ambiance, non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble susceptible d'adaptation. Illustration : Yem Studio Architecture - Wilmette & Associés architectes OSWALD CRB, 02/2023.

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LE NOTAIRE AU CENTRE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr

Notaires

Le notaire est le professionnel du droit garant de votre sécurité juridique, de votre information la plus complète et de la bonne exécution de toutes les formalités qui entourent l'opération de vente immobilière.

A quel moment le notaire intervient-il dans la vente ? Le notaire peut rédiger l'avant-contrat (compromis de vente ou promesse), lequel détermine les conditions de la future vente. Il constitue ensuite le dossier qui lui permettra de rédiger l'acte de vente. Il est présent parfois plus en amont dès que le vendeur a pris la décision de vendre pour lui donner toute information utile relative aux documents à réunir et au calcul de l'éventuelle plus-value immobilière.

Quelles sont les vérifications et formalités effectuées par le notaire ? Pour préparer l'acte de vente, le notaire et ses collaborateurs rassemblent de multiples pièces qui leur permettent d'effectuer plusieurs vérifications : identité des parties et capacité juridique, pouvoirs, situation hypothécaire

du bien, pièces d'urbanisme, justificatifs des éventuelles constructions réalisées par le vendeur au regard de l'urbanisme et des assurances, validité des diagnostics techniques, origine de propriété trentenaire... S'y ajoutent de nombreux documents spécifiques lorsque le bien est en copropriété.

Quels sont les délais pour signer la vente ? Le délai de réalisation de la vente est prévu dans l'avant-contrat. Le délai est lié au temps nécessaire à l'acquéreur pour obtenir un prêt (environ 2 mois) et à son délai de rétractation, à la possible levée d'hypothèque, à la réunions des pièces administratives ainsi qu'aux différents droits de préemption. Il faut généralement compter de deux à trois mois pour signer l'acte authentique. Le vendeur et l'acquéreur peuvent toutefois s'accorder sur des délais plus courts ou plus longs.

Comment se déroule la signature de l'acte de vente ? Une fois le rendez-vous de signature fixé, le notaire adresse aux parties le projet d'acte de vente et envoie à l'acquéreur un appel de fonds. Le jour de

la vente, le notaire donne lecture de l'acte, auquel il est encore possible d'apporter des corrections ou des précisions. Aujourd'hui, l'acte de vente est numérique dans l'immense majorité des cas. La signature s'effectue sur tablette. L'acte sur support électronique est immédiatement enregistré dans un fichier centralisé sécurisé mis en place par la profession notariale. Une fois l'acte signé, le nouveau propriétaire se voit remettre les clés et l'office se charge de verser les fonds au vendeur.

Le notaire effectue-t-il des formalités après la vente ? Le notaire doit encore « officialiser » l'opération auprès de l'administration, en publiant l'acte au service de la publicité foncière, qui confère la preuve de la propriété. Il doit également notifier la vente au syndic de copropriété et à l'éventuel locataire.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

ÉCHECS

LE CAVALIER DE LA TOURELLE

Grâce à l'association du Cavalier de la Tourelle, le jeu d'échecs est enseigné à Saint-Mandé depuis bientôt 50 ans. Rencontre avec son président Jean-Olivier Leconte.

La bonne volonté et le soutien apporté par les maires de Saint-Mandé sont à l'origine de la mise en place de l'enseignement du jeu d'échecs dans les écoles saint-mandéennes.

UN JEU D'ESPRIT

« C'est un jeu qui mêle concentration, respect de l'adversaire, bonne mémoire, stratégie et créativité. Il est accessible aux enfants à partir de 6 ans et il n'y a pas d'âge pour arrêter. Le doyen de notre club a 93 ans ! » explique Jean-Olivier Leconte, président du club depuis 2016 et qui a fait sienne cette citation de Nelson Mandela : « Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends ».

PETITE HISTOIRE DU CLUB SAINT-MANDÉEN

Le Cavalier de la Tourelle a été fondé en 1975 par Jean Boggio qui en a été le président jusqu'en 2014. En 1999, des cours sont créés pour les enfants. En 2004, les premiers cours sont donnés dans les écoles élémentaires de Saint-Mandé grâce au soutien des maires de la Ville, Patrick Beaudouin à l'époque et Julien Weil aujourd'hui. Environ 200 enfants sont initiés chaque année, du CP jusqu'au CM2. Un enseignement de qualité qui est payant puisqu'en 2009, Le Cavalier de la Tourelle obtient le titre de vice-champion de France des clubs chez les jeunes. « Depuis toutes ces années, la formation et le coaching sont assurés au sein du club et dans les écoles par Maria Leconte, plusieurs fois championne de France et Grand Maître International du jeu d'échecs. Un deuxième animateur, Alain, enseigne essentiellement aux débutants, adhérents du club. Quant à Jean-François, par ailleurs trésorier du club, il donne les cours aux adultes » précise Jean-Olivier qui est également Maître de la Fédération Internationale des Échecs depuis 2007 et historien du jeu d'échecs. Le Cavalier de la Tourelle compte à ce jour environ 150 membres composés de 80% de garçons et 20% de filles. Et l'avenir est assuré puisque les ¾ ont moins de 18 ans.

INFORMATIONS ET PRÉINSCRIPTIONS (QUI ONT LIEU À PARTIR DE FIN MAI) SUR LE SITE INTERNET DU CLUB : <https://lecavalierdelatourelle.blogspot.com/>

FINALE DU CHAMPIONNAT SCOLAIRE DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

BRAVO AUX ÉQUIPES DES ÉCOLES CHARLES DIGEON ET ÉMILIE ET GERMAINE TILLION

Chaque équipe (représentée par 8 élèves, dont 2 filles) a joué 5 matchs contre d'autres écoles qualifiées de l'académie de Créteil.



3^e place sur le podium pour l'école Charles Digeon.



L'équipe de l'école Émilie et Germaine Tillion termine 6^e/7^e.

La Passerelle de Saint-Mandé

EN AVRIL

JEUDI 6

9h45 et 11h
Initiation au yoga
14h30
Déclic

VENDREDI 7

12h30
Repas à la Maison de la famille*
15h
Cuisine de Pâques / Oeufs de Pâques (atelier décoration)

MERCREDI 12

12h30
Le bougnat – Cantine auvergnate (table d'hôtes)

JEUDI 13

10h
Éveil musculaire (groupe A)
15h
Relaxation sophrologie

VENDREDI 14

15h
Atelier d'écriture récréatif /

Rummikub / Scrabble en duplicate
16h30
Mot de passe

LUNDI 17

15h
Giotto (exposé) / Tarot + belote

MARDI 18

14h30
Le monde floral en architecture (promenade dans Saint-Mandé)

JEUDI 20

10h
Éveil musculaire (groupe B)

VENDREDI 21

15h
Équilibre et orientation / Jeux de littérature

LUNDI 24

15h
Atelier créatif / Jeux récréatifs

MERCREDI 26

13h30
Charonne

(sortie commentée)

VENDREDI 28

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

EN MAI

VENDREDI 5

12h30
Repas à la Maison de la famille*
15h
Jeux de printemps

JEUDI 11

9h45 et 11h
Initiation au yoga
14h30
Déclic

*Chacun apporte un met ou une boisson. Inscription auprès de Claire par SMS avec la nature de votre participation.

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Contact adhésion 06 81 97 58 73

SLMM 72^e section

La 72^e Section des Médailleurs Militaires de Saint-Mandé a tenu son Assemblée Générale le 13 janvier et continue à maintenir un lien amical avec ses membres en appliquant sa devise : Valeur et discipline. Après avoir observé une minute de silence en mémoire des victimes d'attentats et des morts en Opex, le Président, Pierre Mathieu a rappelé que l'association accueille toutes les personnes titulaires de la Médaille militaire, et celles qui adhèrent à sa devise. Les vérificateurs aux comptes, Jacques Dumont et Jean-Paul Reyd, en fin de mandat, ont été réélus à l'unanimité.

**Hôtel de Ville
10, place Charles Digeon**

Les Chrétiens d'Orient

Un concert caritatif est organisé par l'association Smaco au profit des Chrétiens d'Orient de Turquie et de Syrie touchés par le récent séisme. Ils interpréteront des œuvres de Dvorak, De Falla, Massenet, Saint-Saëns, Bartok, Baghdassarian. PAF : 10 € et collecte des dons à l'entracte
Pré-réservations : chretiensdorient94@gmail.com
Les bénéficiaires seront reversés à l'association L'œuvre d'Orient.

Mardi 18 avril à 20h

**Hôtel de Ville
Salle des Fêtes**

Cafédiabolo

Cafécréatif

Spécial Œufs de Pâques

Samedi 8 avril à 16h30

Cafélittéraire

Samedi 15 avril à 17h30

CaféComptines

REPRISE

Pour les tout-petits accompagnés de leur papa, maman ou grands-parents...

Inscriptions : cafecomptines@cafediabolo.fr

Lundi 17 avril de 9h45 à 10h45

CaféSoutien Scolaire

Inscriptions et informations : soutienscolaire@cafediabolo.fr

Cafédiabolo

Maison de la famille

(3^e étage)

8, place Lucien Delahaye

Infos et inscriptions :

cafediabolo@gmail.com

ou au 07 81 40 77 30

www.cafediabolo.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE

Guillaume Dubufe et les décors des bâtiments publics sous la III^e République



Depuis toujours, les bâtiments publics ont reçu des décors, les buts les plus souvent affichés balançant entre volonté politico-dynastique et volonté de rendre compte de la suprématie de l'art français, entre peintures à teneur morale et peintures de divertissement.

La III^e République va s'inscrire dans cette continuité, notamment grâce au peintre décorateur Guillaume Dubufe, auteur des décors de la Mairie de Saint-Mandé, du plafond de la salle des fêtes du palais de l'Élysée, du médaillon central de la bibliothèque de la Sorbonne et du foyer des artistes de la Comédie Française.

Samedi 15 avril à 11h

Intervenant : Dominique Lobstein, Historien de l'art

Cresco • 4, avenue Pasteur

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents

www.histoire-saint-mande.org

BIENNALE D'ART CORÉE-FRANCE

Dix artistes exposent :

Ko Song Hwa, Park Soo Hwan, Youn Hye Sung, Lee Young In, Jung Hee Jung, Choi Young Ung, Kwon Hyeoki, Shin Minseo, Han Anais Yeonhwa, Chae Sung-Pil.

Du 3 au 8 avril

Salle des conférences

3, avenue de Liège

Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 12h



AMICALE DES ARTS MARTIAUX DE LA POLICE NATIONALE

Lors de l'Assemblée Générale du 2 mars, ont été élus à l'unanimité jusqu'en 2027 :

Président :

Jean-Pierre Nectoux

Vice-présidents :

Jacques Noris et Marc Verillotte

Secrétaire :

Rémi Morin

Trésorier :

Jean-Jacques Flerchinger

Délégués :

Fernand Rolland, Bernard Six,

Bernard Pequeux.



PORTES OUVERTES
à St-Mandé !

19 AU 22 AVRIL

1 mois de loyer offert* !
Résidence seniors
59 rue du Cdt R. Mouchotte



SENIORIALES
patrimoine & services

05 62 47 86 10 • www.senioriales.com

(*): 4^{ème} mois de loyer offert charges comprises (hors services pour toute promesse ou engagement signé du 19 au 22 avril 2023 avec bail signé au plus tard le 31 mai 2023), non cumulable avec d'autres promotions.
Photo : ©YakobchukOlena/AdobeStock



Ma recette
pour bien vieillir ?
Des repas gourmands
et équilibrés
livrés à domicile
et...

www.appetits-associes.fr

Prestation
ouvrant droit
à réduction
ou crédit d'impôt.

APPÉTITS
& ASSOCIÉS



Votre commande
au 01 70 611 960



CNAV
APA



PALAZZO
RÉSIDENCES SENIORS

SAINT-MANDÉ

Créons ensemble
votre nouveau projet de vie.

- Appartements privés & raffinés
- Conciergerie 7j/7
- Service à la personne et personnel de confiance 24h/24
- Restaurant avec chef dédié
- Loisirs et espaces de détente

OUVERTURE PROCHAINE
15, rue Jeanne d'Arc

EXCLUSIVITÉ SENIORS

PALAZZO, LOCATION D'APPARTEMENTS DE STANDING AVEC SERVICES INCLUS.

www.victoria-palazzo.com

0 800 960 090 Service & appel gratuits



UNE FIN DE SAISON PALPITANTE

Les bons résultats obtenus jusqu'à présent laissent augurer une belle fin de saison, mais rien n'est joué tant que les matches n'ont pas été gagnés... la concentration est donc de mise !

POINT D'ÉTAPE SUR LES RÉSULTATS

L'équipe Première. L'équipe Première domine pour le moment sa poule de Championnat de France Nationale 3. À sept journées de la fin, elle compte 4 points d'avance sur sa première poursuivante. Si les joueurs sont en bonne position pour accéder à la division supérieure, la fin de saison ne s'annonce pas des plus simples et ils auront besoin du soutien de tous pour leurs prochains matches à domicile, à savoir :

- Samedi 6 mai pour la réception de Dreux
- Samedi 20 mai pour la réception de Chaville (dernière journée de Championnat).

L'équipe Réserve. Elle est également en bonne place pour accéder au niveau Excellence Régionale. Elle vient de commencer la deuxième phase et affrontera : Brie Comte Robert – Nogent – CSM Finances et Poissy. Les joueurs doivent impérativement finir à l'une des deux premières places de la poule pour monter à l'échelon supérieur....

Les équipes de jeunes.

Les - de 18 ans sont 2^e en Excellence Régional et peuvent encore croire au titre de champion.

Les - de 15 ans se positionnent en milieu de classement en Élite Région.

Les - de 13 ans sont sur le podium du Championnat départemental et sont encore engagés au niveau régional, où ils sont actuellement parmi les 24 meilleures formations.

Les - de 11 ans ont fait un parcours quasi sans faute lors de leur première phase (avec 9 victoires pour 1 match nul). Ils attaqueront la deuxième partie de saison avec une bonne petite avance et espèrent ainsi décrocher le titre départemental.

L'AS HAND FÊTE SES 50 ANS

À noter dans vos agendas, le club fêtera son 50^e anniversaire samedi 10 juin au Gymnase Benzoni.

Diverses activités seront au programme. Le détail sur le site et dans les colonnes du prochain magazine.

[HTTPS://STMANDEHANDBALL.COM](https://STMANDEHANDBALL.COM)

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Un caprice à 7,3 M€

Chers Saint-Mandéens,

A l'heure où nous écrivons ces lignes (le 24/03/23), le Maire n'a toujours pas présenté son projet "cœur de ville".

Deux conseils municipaux sont prévus en avril :

- Le premier conseil municipal exceptionnel sera consacré à la création d'une **nouvelle taxe de séjour territoriale**.
- Lors du deuxième conseil, **nous craignons que le projet "cœur de ville" ne soit pas abordé**.

S'agissant de la création d'une énième taxe, nous attendons des explications, notamment sur son articulation avec la taxe de séjour communale.

De façon générale, notre groupe appelle de ses vœux une diminution de la pression fiscale et nous continuerons donc à être attentifs au montant des impôts et à la qualité des services rendus.

Par ailleurs, sans aucun débat ni concertation concrète avec les élus et les habitants, trois dépenses pharaoniques sont toujours prévues dans les budgets :

1. 7,3 M€ pour les travaux du Val de Gaule et le "sacrifice" de la rue Sacrot.

Aucun conseil municipal dédié et aucun vote des habitants - équivalent au vote de 2011 organisé par l'ancien maire de l'équipe actuelle - ne sont prévus. **Un consensus est pourtant possible. Le projet qui sera imposé par le Maire ne sera pas la seule et unique solution pour répondre aux attentes. Il existe beaucoup d'options possibles d'aménagement qui ne vous seront pas soumises.** Nous avons déjà fait valoir nos priorités pour cet axe dans nos précédentes tribunes : nous souhaitons la mise en sens unique pour les voitures et

camions et le maintien du double-sens pour les bus et les vélos.

2. **7,8 M€ pour les travaux de l'avenue Joffre** viennent tout juste d'être annoncés en catimini sans discussions et sans vote dédié. Nous y découvrons de simples travaux de voirie sans envergure qui vont réduire le stationnement.

3. **4,5 M€ pour les travaux de l'avenue de Paris sur Saint-Mandé et Vincennes ont été présentés en réunion publique. Ils sont financés principalement par l'État, la Métropole du Grand Paris et la Région.** Ces travaux prévoient la mise en place d'une double voie cyclable et quelques améliorations esthétiques dans la continuité des travaux parisiens. Le projet nous semble donc coûteux mais cohérent.

Enfin, nous avons inauguré en mars, la Micro-Folie de Saint-Mandé. Lors du conseil municipal de juin dernier, le maire nous avait expliqué que le coût de l'adhésion à ce réseau était seulement de 1 000 € par an. Pourtant, plusieurs emplois sont affectés à ce projet situé au CRESCO qui reste désespérément vide. **Nous proposons donc de relocaliser la Micro-Folie au cœur de Saint-Mandé pour qu'elle puisse trouver son public.**

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Végétalisation de Saint-Mandé Nord : encore un petit effort !

Les travaux de rénovation de Saint-Mandé Nord avancent mais la municipalité n'annonce que 200 m² d'espaces verts créés ! C'est-à-dire une bande de 200 m de long sur un mètre de large ! Il n'y a pas de quoi pavoiser.

Les plans des nouveaux aménagements font apparaître des touches de vert en accompagnement des chaussées ! Mais peut-on parler de création d'espaces verts ? Et ce quartier peut-il se satisfaire d'une si maigre surface d'espaces verts ? Nous, comme les riverains, pensons que non !

Aujourd'hui, réaménager et végétaliser une rue, un quartier, une ville doit contribuer à répondre à l'enjeu du siècle. Le dernier rapport du GIEC est clair, il s'agit de lutter dès maintenant contre le réchauffement climatique et ses effets. Il faut agir localement et à tous les niveaux !

Or végétaliser nos espaces aujourd'hui, c'est agir maintenant mais aussi demain pour réduire les îlots de chaleur urbains, créer des puits de carbone à l'échelle locale, contribuer à la régulation de l'eau de pluie, protéger la biodiversité en améliorant la trame verte. La santé et le bien-être de tous en dépendent.

L'ADEME l'affirme c'est - 0,5 à - 2°C dans les rues grâce aux végétaux !

Alors pour Saint-Mandé Nord ? Les chiffres du projet annoncent la plantation de 33 arbres et 17 arbustes... Mais combien d'arbres adultes ont été coupés rue Viteau cet automne ? Et que dire des espèces annoncées ? Zerkova, amélanchier, géranium, gaura, fougère, osmanthe... Des végétaux décoratifs, ornementaux... Mais dans cette liste beaucoup ne sont ni des arbres ni des arbustes, et la majorité ne sont pas des plantes locales !

Clairement, la liste de végétaux présentée privilégie l'ornementation et fait l'impasse sur les enjeux de plus grande importance. On peut donc s'interroger quant aux travaux de plantation et d'entretien qu'ils vont nécessiter pour un résultat et un coût incertains dans le temps.

À Saint-Mandé Nord aussi il faut agir maintenant contre le réchauffement climatique au niveau local. Il faut :

- Augmenter les surfaces végétalisées,
- Planter des espèces adaptées aux conditions locales (pollution, sol, climat) et d'origine locale pour réduire le bilan carbone de la végétalisation et de son entretien, pour soutenir la biodiversité locale, pour réduire les risques de fragilité aux maladies, aux allergies et aux accidents climatiques,
- Choisir des plantes pérennes, vivaces, pour végétaliser en toutes saisons les pieds d'arbres, les massifs, les haies et contribuer à la restauration des continuités écologiques qui abritent les pollinisateurs et les oiseaux,
- Dés-imperméabiliser les sols et planter en pleine terre pour limiter l'arrosage tout en créant des îlots de fraîcheur.

À Saint-Mandé Nord, comme ailleurs dans la ville, la végétalisation doit dépasser le simple effet décoratif.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com

Twitter et Facebook :

@SAINTMANDE.RESPIRE

La Gauche Unie



La rénovation énergétique grande absente de la politique municipale !

En une d'un article consacré au prix de l'immobilier dans le Val-de-Marne et publié le 10 mars 2023, le quotidien *Le Parisien* qualifie Saint-Mandé de "reine des passoires énergétiques" en relevant que notre commune compte le plus fort pourcentage de logements classés F et G, (soit 56 % des appartements), autant de freins à la location de ces logements et bientôt à leur mise en vente.

Or, à Saint-Mandé, l'action municipale en ce domaine est inexistante.

Ce grand chantier est laissé à l'abandon alors qu'il s'agit là d'un volet majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique : isoler tout le bâti, c'est lutter contre le réchauffement climatique avec la réduction des gaz à effet de serre, c'est limiter la consommation d'énergie fossile et réduire le coût des factures pour les particuliers.

C'est un enjeu d'intérêt général qui ne peut être laissé à l'initiative des seuls particuliers qui parfois ont des difficultés à faire face au coût des travaux, mais doit relever de politiques publiques dans lesquelles les communes ont la possibilité de jouer un rôle important.

En informant et en accompagnant les habitants, les communes peuvent tout d'abord jouer un rôle d'incitation et d'accélération.

Mais de plus, elles disposent de compétences propres pour **mettre en place des aides locales** pour des travaux d'isolation, de chauffage...

Elles peuvent également sous certaines conditions **dispenser de la taxe foncière les propriétaires qui effectuent des travaux**.

Rien de tel à Saint-Mandé malheureusement !

En dépit d'une situation très dégradée dans notre commune, comme le souligne la presse, force est de constater l'inertie de la majorité municipale en ce domaine. Ceci est, du reste, à rapprocher du peu d'empressement dont elle a fait preuve pour réaliser l'isolation des bâtiments publics... isolation non achevée à ce jour.

Il suffit de se rendre sur le site de la ville pour constater l'indigence de la politique municipale en ce domaine : une information minimaliste et aucune mesure concrète pour aider à la réalisation de ces travaux !

Quant aux aides, elles sont inexistantes !

Certes, il est plus spectaculaire et gratifiant pour un élu de s'occuper du verdissement des rues et de la rénovation des façades des commerces, mais du point de vue de l'impact environnemental, la rénovation énergétique des bâtiments devrait être une priorité.

Les subventions pour la réfection des devantures commerciales (Bulletin

municipal de février dernier) pourquoi pas... mais est-ce la priorité ? Est-ce une bonne utilisation de l'argent public dans le contexte actuel ?

Bonnes vacances de printemps à toutes et à tous.

Geneviève Touati (PS)

g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec L. Etner, P. Loulergue et St. Robin pour vous parler de la violence politique..

Le local du député de notre circonscription a été dégradé et un pendu a été peint sur la porte.

Nous le condamnons avec force.

De façon générale, nous pensons qu'il faut toujours privilégier les discussions.

Au sein du conseil municipal de Saint-Mandé, même pour les enjeux locaux, il n'y a aucun effort pour créer les conditions d'un dialogue constructif avec les élus ni plus largement avec les habitants.

Les moments de dialogue comme les vœux à la population ont par exemple été supprimés.

Monsieur le Maire, changez de méthodes pour retrouver l'esprit de Saint-Mandé !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra

beatrice@dorra.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux séniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNAULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine date :
jeudi 13 avril à 20h
Hôtel de Ville

Afin de permettre à tous de suivre
les débats, le Conseil municipal est
retransmis en direct sur Facebook.
L'ordre du jour est consultable
quelques jours auparavant sur le site
de la Ville. www.saintmande.fr



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 9 AVRIL

Pharmacie du soleil
196, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 04 19

LUNDI 10 AVRIL

**Pharmacie Vincennes-
Saint-Mandé**
168 bis, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 00 42

DIMANCHE 16 AVRIL

Pharmacie Sebag
36, avenue du Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 20 97

DIMANCHE 23 AVRIL

Pharmacie Defrance
2, rue Defrance
à Vincennes
Tél. 01 43 28 25 61

DIMANCHE 30 AVRIL

Pharmacie Tasseel
98, avenue du Général de
Gaulle
Tél. 01 43 28 45 68

LUNDI 1^{er} MAI

Pharmacie Tran Ly
17, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 58

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

37, avenue du Général de Gaulle
Le calendrier des prochaines
expos-ventes sur
www.saintmande.fr

UFC QUE CHOISIR

UNE ASSOCIATION LOCALE PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour vous aider à régler
vos litiges...

Permanences : lundi et
vendredi de 10h à 13h30

Cresco

4, avenue Pasteur

Informations et rendez-vous :
contactsaintmande@creteil.fr
ufcquechoisir.fr

AIDE AU NUMÉRIQUE

Afin d'aider les Saint-Mandéens
en difficulté avec l'outil
informatique, notamment
pour les démarches en ligne,
une conseillère est à votre
disposition au CCAS.

Renseignements au
01 49 57 78 50 ou au CCAS
(rez-de-chaussée de la Mairie).

SÉJOURS D'ÉTÉ

Livret téléchargeable sur
www.saintmande.fr

Préinscriptions en ligne sur
le site de la Ville depuis votre
Espace Citoyen **jusqu'au lundi
17 avril 2023.**

COMMÉMORATION

Journée nationale du souvenir de la déportation

Dimanche 30 avril à 11h au monument aux morts.

78^e anniversaire de la victoire de 1945

Lundi 8 mai à 11h au monument aux morts.

PASSEPORT

N'attendez pas le dernier moment pour faire réaliser ou renouveler votre passeport.

Un passeport est valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

Coût : 86 € (adulte) ; 42 € (15 à 18 ans) ; 17 € (moins de 15 ans).

Rendez-vous à prendre sur le site de la Ville : www.saintmande.fr rubrique Services en ligne.

Collecte de produits d'hygiène

Du 3 au 21 avril

Belle initiative lancée par le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Municipal des Jeunes : une collecte de produits d'hygiène au profit des familles et des enfants de l'Hôpital Trousseau à Paris.

Les produits collectés : savon, gel douche déodorant, brosse à dents, dentifrice, lingettes, gel lavant pour bébé, lait pour le corps... sont à apporter dans les écoles, les collèges et à la Mairie de Saint-Mandé.

LE TEMPS DES AIDANTS

"Les vacances, un moment de répit légitime"

Jeudi 13 avril de 14h30 à 16h

Centre de soins municipal • 2, place Charles Digeon

Inscriptions au 01 49 57 78 89



MILLON
Saint-Mandé - Enora ALIX

VENDEZ VOS TRÉSORS AUX ENCHÈRES !

ESTIMATIONS GRATUITES

BIJOUX, MONNAIES, TIMBRES, ART D'ASIE...



Les jeudis 13 et 20 avril

Rencontrez Enora ALIX
votre Commissaire-Preneur à SAINT-MANDÉ
Expert dans "AFFAIRE CONCLUE" sur France 2







Renseignements & rdv

Maitre Enora ALIX
06 58 37 94 70
ealix@millon.com

Uniquement sur rendez-vous

À "La petite Charpente"
16 rue Plisson
94160 Saint-Mandé

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

- Giulia DELAPORTE CHEMLA (13/02) ■ Adam DOUKOURE (14/02) ■ Imrân GUY KASKASS (15/02) ■ Violette VIOLIN (26/02)
- Elliott BOUZANDAR ANTOINE (26/02)
- Juliette TROUVÉ TALOC (04/03).

CIMETIÈRES

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

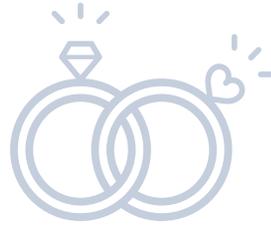
Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h30.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)

CE MAGAZINE EST LE VÔTRE !

Vous souhaitez partager une information, faire une suggestion ou donner une idée... pouvant être publiée dans les colonnes de votre magazine ? Appelez le service communication de la Ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr



Ils se sont unis

Beni Benyamin BOUCCARA et Jessica LELLOUCHE (07/02) ■ Serge COHEN et Karine YEDYNAK.



9 FÉVRIER

Serge Léon COHEN et Karine YEDYNAK unis par Julien WEIL.



8 MARS

Keren NAHUM et Andrew BELLAICHE unis par Marianne VÉRON



DISPARITION

VIVIANNE LÉVY

C'est avec tristesse que la Municipalité a appris le décès de Vivianne Lévy survenu dans sa 77^e année.

Vivianne a été une figure de Saint-Mandé durant près de 30 ans en ouvrant en 1981 une boutique de chocolats *Leonidas* avenue du Général de Gaulle, puis place du Général Leclerc et enfin près de la Mairie. Vivianne a eu à cœur de développer le commerce de proximité et créer une ambiance festive de quartier. Elle était connue et reconnue par l'ensemble des Saint-Mandéens pour son sourire et sa gentillesse. Les enfants de Saint-Mandé se souviennent certainement d'elle car elle leur offrait des chocolats et des friandises.

Elle était engagée dans la vie citoyenne de Saint-Mandé et a été, à de très nombreuses reprises, volontaire pour le dépouillement des urnes lors d'élections.

Au nom du Conseil municipal, le Maire, Julien Weil présente à ses enfants, Hélène, Fred et Laura ainsi qu'à ses proches ses sincères condoléances.



CONFIER LES CLÉS DE VOTRE COPROPRIÉTÉ A VOTRE NOUVEAU SYNDIC DE PROXIMITÉ

NOTRE OBJECTIF EST DE VOUS APPORTER

- Une réelle présence
- De la réactivité
- Une communication efficace
- Un réel rapport de confiance

SAS KEYS IMMO - 10 AVENUE BENOIT LEVY 94160 SAINT-MANDE
01.84.23.19.67
CONTACT@KEYS-IMMO.FR
WWW.KEYS-IMMO.FR



galian



CHASSE AUX OEUFS

MERCREDI 12 AVRIL 2023
15H30 – JARDIN ALEXANDRA DAVID-NEEL

ANIMATIONS : ATELIERS MAQUILLAGE,
FOOD TRUCK CHRISTY CRÊPES, MASCOTTES



SAINTE-MANDE
arrondissement